

Des plages contaminées par les

Les algues vertes ne sont pas les seules à plomber la saison estivale. Des contaminations d'origine fécale, liées au réseau d'assainissement ou à des incivilités, ont été constatées.

Enquête

La plage du Valais, lanterne rouge

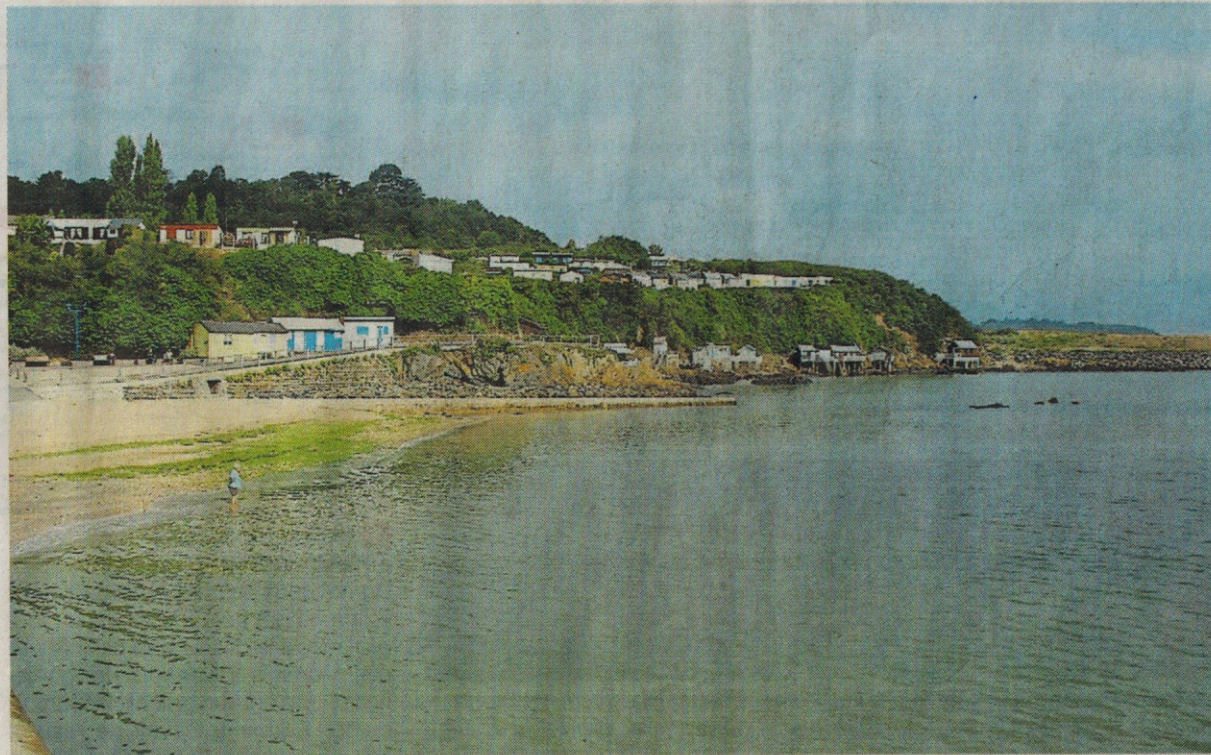
L'unique plage de la ville de Saint-Brieuc concentre beaucoup de maux actuellement. Fermée à cause de la présence d'algues vertes qui pourrissent, elle subit aussi une contamination régulière de l'eau de mer par des bactéries d'origine fécale. L'Agence régionale de santé y a classé la qualité de l'eau « insuffisante » en 2018.

Notamment à cause de la présence de déversoirs d'orage et de postes de refoulement à proximité, qui rejettent des eaux usées en cas de fortes pluies. Elle reçoit aussi des rejets directs, parfois liés à des incivilités (vidange de camping-cars, déjections d'animaux). À noter que les cabanons du Valais occupés l'été ne sont pas reliés au réseau assainissement collectif.

Des excréments dans l'eau

Pour déterminer la qualité des eaux de baignade sur les plages, le ministère de la Santé s'appuie sur la présence de seulement deux bactéries (qui n'ont rien à voir avec les algues vertes) : l'E. Coli et les entérocoques intestinaux. « Ces micro-organismes sont normalement présents dans la flore intestinale des mammifères, et de l'Homme en particulier, indique Sylvain Prudhomme, responsable du pôle eaux de loisirs et littorales à l'Agence régionale de santé (ARS).

Leur présence dans l'eau témoigne de la contamination fécale des zones de baignade. Ils constituent ainsi un indicateur du niveau de pollution par des eaux usées. » Plus la quantité de germes est importante, plus le risque de tomber malade augmente.



La plage du Valais à Saint-Brieuc, lorsqu'elle n'est pas fermée à cause des algues vertes, reste un lieu déconseillé pour se baigner après des averses de pluie.

PHOTO : ARCHIVES

Trois plages avec une qualité « suffisante »

Le 18 juin 2019, par exemple, un orage a déversé près de 12 mm de pluie sur la région de Saint-Brieuc. Le lendemain, l'ARS relevait 1 800 unités d'escherichia coli pour 100 ml d'eau de mer à l'Anse aux moines, à Plérin (Saint-Laurent). Alors que la limite déterminant une mauvaise qualité est fixée à 1 000. Le 20 juin, après réception des résultats d'analyse, le maire de Plérin a pris un arrêté pour interdire la baignade. Cette plage a obtenu un classement « suffisant » cette année, tout comme la plage de la

Banche à Binic et celle du Moulin à Étables. Il s'agit d'un classement plutôt moyen, qui n'est ni « excellent », ni « bon ».

Dans la plupart des cas, c'est après des épisodes de pluie qu'elles se retrouvent contaminées. Certaines ont un profil plus vulnérable que d'autres en raison de la nature du réseau d'assainissement à proximité (lire ci-contre) et du relief (qui entraîne un lessivage des sols vers la mer).

Et les meilleurs élèves sont...

Que les touristes se rassurent, le tableau n'est pas totalement noir.

Dans notre zone d'étude (de Plouha à Saint-Brieuc), nous avons dénombré onze plages qui ont obtenu un classement « bon » par le ministère de la Santé, selon les normes d'une directive européenne. Et neuf, où le nombre de contaminations y est très faible, voire nul, qui ont obtenu un classement « excellent ». Les voici : Bréhec et Gwin Zégat à Plouha ; Le Châtelet, la Piscine et la Comtesse à Saint-Quay-Portrieux ; les Godelins à Étables-sur-Mer ; le Corps de garde et l'Avant-port à Binic et le Petit Havre à Pordic.

Thibaud GRASLAND.